

DISPOSITIF "L'ENGAGEMENT C'EST PERMIS" DE LA VILLE DE ETAPLES SUR MER

En échange de 105 heures de bénévolat dans une association étaploise, la ville finance jusqu'à hauteur de 1 000 € le permis de conduire de jeunes. Ceux-ci doivent répondre aux critères suivants :

- avoir entre 18 et 30 ans
- résider sur le territoire, priorité à ceux venant du quartier de la Renaissance
- ayant un projet d'insertion professionnelle

Une réunion d'information est prévue le 30 mars 2022 à 18 h dans la salle pédagogique de Maréis à Etaples

<https://etaples-sur-mer.fr/lengagement-cest-permis/>

Mairie de Etaples sur Mer:

1 place du Général de Gaulle

62630 - Etaples-sur-mer

<https://etaples-sur-mer.fr/>